

## Compte-rendu de la 32<sup>ème</sup> Assemblée des délégués (extraordinaire) 8 novembre 2019, Maison des Sports, Ittigen

### **19H12 Début de l'AD**

#### **1. Mot de bienvenue de Pascal Salamin, Président**

Le Président Pascal Salamin ouvre l'Assemblée des délégués extraordinaire et souhaite la bienvenue aux délégués.

Pascal Salamin annonce la triste nouvelle que Daniel Ducry, l'un des quatre membres fondateurs de l'association de triathlon de Lausanne, est décédé au début du mois. Une minute de silence est observée en mémoire du défunt.

#### **2. Constitution de l'assemblée**

Pascal Salamin procède à la constitution de l'Assemblée extraordinaire des délégués. Il constate que les délais statutaires ont été respectés. Les documents ont été envoyés à temps 20 jours avant l'assemblée (18.10.2019). Pascal Salamin souligne que l'on a consciemment envoyé que la convocation officielle et l'ordre du jour. Il est important que la Direction explique la stratégie générale sur place.

Conformément à l'art 4.7, le quorum est atteint. Le nombre de voix présentes est de 91. La majorité absolue est donc de 46 voix et la majorité aux 2/3 de 61. Il n'y a pas d'obstacle à la constitution de l'assemblée. L'AD est donc constituée.

Les noms suivants sont proposés pour le rôle de scrutateurs:  
Christophe Parent (Triathlon Club Genève) et Michi Rüegg (TG Hütten)

### **Les deux scrutateurs sont élus à l'unanimité.**

#### **3. Approbation de l'ordre du jour**

Michael Kumli annonce que la Direction a l'intention de supprimer le point 5.f de l'ordre du jour (Ordonnance tarifaire 2020).

### **L'ordre du jour modifié est approuvé par 87 voix pour et 4 abstentions.**

#### **4. Compte-rendu de la 31<sup>ème</sup> AD du 15.03.2019**

Michael Kumli demande aux délégués s'ils acceptent le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués.

### **Le procès-verbal est approuvé par 90 voix pour et 1 abstention.**

#### **5. Processus de développement**

##### **a) Position initiale**

Michael Kumli revient sur la dernière assemblée des délégués du 15 mars 2019. Le résultat d'exploitation a résulté en une perte de CHF 250 000, le capital libre à la fin de l'année s'est réduit de CHF 55 000. En raison des difficultés financières, Swiss Triathlon a également sollicité des entretiens avec Swiss Olympic. L'assemblée des délégués a ensuite approuvé le processus de développement proposé avec Swiss Olympic ainsi que le prêt de CHF 200 000.

## b) Ce qui s'est passé jusqu'à présent

Des mesures immédiates ont été prises et diverses économies ont été réalisées. L'endettement de l'association a pu être endigué.

Dans le cadre du processus de développement, un groupe de travail a été constitué, des ateliers ont été organisés avec les membres à Lausanne et Zurich, et une stratégie générale a été élaborée, qui est présentée aujourd'hui.

Michael Kumli tient à remercier tout le monde pour l'excellente coopération.

## c) Situation aujourd'hui, stratégie approximative

Pascal Salamin souligne qu'on a identifié ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. L'analyse de l'état existant était importante pour l'élaboration de la stratégie générale. Toutefois, la stratégie approximative doit être concrétisée davantage.

De son point de vue, la mise en œuvre est cruciale.

La stratégie générale repose sur les trois pierres angulaires suivantes:

- Créer de la valeur ajoutée pour nos membres.
- Avoir du succès avec nos athlètes.
- Être une plateforme d'information pour notre sport.

La mise en œuvre de la stratégie générale basée sur les trois pierres angulaires nécessite également une manière différente de penser et d'agir au sein de l'association et de la Direction.

Pascal Salamin décrit les objectifs stratégiques:

«Créer de la valeur ajoutée par les membres»

- Construire des adhésions simples avec une valeur client élevée.
- Bâtir une large base de membres.

«La compétition doit devenir un sport populaire»

- Créer une structure de compétition simple et attrayante qui inclut des offres pour tous les niveaux.
- Garantir des compétitions fair-play et sûres.

«Mener les jeunes talents au sommet»

- Offrir des conditions cadres optimales pour que les talents puissent continuer leur ascension vers le sommet.
- Identification et promotion des talents.
- Assurer les transitions.
- Renforcer les structures de l'association.

«Réussir à l'échelle internationale avec le sport de haut niveau».

- Créer des conditions optimales pour que les athlètes puissent célébrer leurs succès lors de grands événements internationaux.
- Promouvoir l'esprit d'équipe.
- Créer et étendre un centre de compétences.

«Marketing/Communication»

- Communication avec tous les sports et tous les niveaux de performance.
- Devenir une plateforme d'information pour notre sport.
- Être perçu en tant qu'institution pour la promotion du triathlon et du multi-sport en Suisse.
- Être un partenaire proactif.

Pierre-André Besse (Rushteam Ecublens) note que dans le passé, les fonds étaient utilisés par la base pour le sport de haut niveau. Il souligne également que plusieurs jeunes athlètes, âgés de 16 ou 17 ans, arrêtent le triathlon parce que la Fédération ne soutient que les athlètes possédant le potentiel de monter sur un podium olympique.

Pascal Salamin invite les délégués à voter en faveur de la stratégie générale décrite ci-dessus lors d'un vote consultatif.

**Le consentement est donné avec 90 voix pour et 1 voix contre.**

Pascal Salamin remercie tous ceux qui ont collaboré à cette fin jusqu'à présent et donne la parole à Michael Kumli.

Michael Kumli souligne qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. La mise en œuvre ne réussira que si tout le monde continue à travailler ensemble. Dans ce contexte, il donne des exemples des domaines mentionnés ci-dessus.

Benni Klante (3star cats Wallisellen) note que sur la diapositive «Compétitions» manque la mise en œuvre de courses conformes aux règles au niveau des jeunes espoirs. La mise en œuvre des mesures décidées par le conseil des entraîneurs s'applique non seulement aux organisateurs, mais aussi aux arbitres. Cela vaut aussi pour le sport populaire. Benni Klante répond que la réglementation est déjà en vigueur depuis 4 ans. Pascal Salamin fait référence aux points soulevés lors des compétitions à ce sujet.

Marc Widmer (directeur du duathlon) demande dans quelle mesure d'autres sports multi-sports, notamment le duathlon, sont inclus dans le concept général. Michael Kumli répond que tous les sports sont énumérés dans le concept. Pascal Salamin ajoute qu'il faut créer une structure de compétition ouverte à tous. Le duathlon peut alors se positionner comme un sport d'entrée de gamme.

Marco Schwab (Tri Club Esta Broje) note que la stratégie générale élaborée est déjà très vaste. Une présentation simplifiée aiderait à transmettre le message et à présenter le travail.

Eric Dumothioz (Triathlon Club Genève) demande dans quelle mesure le concept FTEM présenté à la conférence des entraîneurs 2018 a été pris en compte. Pascal Salamin explique que le modèle n'est pas directement mentionné, mais qu'il vise l'objectif d'«assurer les transitions».

En ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie, Michael Kumli fait référence à l'extrait du plan d'action.

Michael Kumli remercie sincèrement les membres du groupe de travail ainsi que Hans Lichtseiner et l'équipe.

## **6. prévision 3/2019**

Michael Kumli informe que la 3ème prévision 30.09.2019 montre un résultat positif. Le résultat est meilleur que prévu. Le résultat d'exploitation se traduira par un bénéfice d'environ CHF 100 000. Du côté des revenus, plus de licences annuelles et journalières ont été vendues que prévu. Par ailleurs, la division Merchandise a réalisé un résultat réjouissant. Du côté des dépenses, une grande variété d'économies de coûts y contribue.

Le prêt de Swiss Olympic n'a pas encore été utilisé.

Il est important que les dispositions relatives aux projets et à la constitution de capital soient prises en compte.

## **7. Propositions de la Direction / des délégués**

### **a) Changement des statuts**

Benni Klante (3star cats Wallisellen) a présenté une motion visant à modifier les statuts de la dernière assemblée des délégués en temps utile, qui a été reportée à la présente assemblée. La motion contient une modification du nombre des voix des associations. Si les clubs avaient jusqu'à 3 voix jusqu'à présent en fonction du nombre de membres actifs, le nombre d'athlètes de la relève devrait dorénavant être pris en compte et jusqu'à 5 voix par association seront donc possibles.

Nouveau texte :

3 En proportion du nombre de leurs membres (y c. les membres de la relève) enregistrés auprès de Swiss Triathlon à la fin de l'exercice précédent, les associations ont à l'AD le nombre de voix suivant :

- Moins de 50 membres 1 voix
- 51 à 100 membres 2 voix
- 101 à 150 membres 3 voix
- 151 à 300 membres 4 voix
- Plus de 300 membres 5 voix

**La modification des statuts a été adoptée avec 84 voix pour, 5 abstentions et 2 votes contre.**

#### **b) Membre honorifique**

La Direction propose que Bruno Mauron, qui a démissionné de son poste de président du CO du Seelandtriathlon international, soit admis comme membre honorifique. En tant qu'athlète, arbitre et organisateur, il est impliqué dans le triathlon depuis plus de 30 ans.

**La proposition de la Direction est acceptée sous des applaudissements nourris.**

Bruno Mauron est invité à l'assemblée ordinaire des délégués le 13 mars 2020 pour le remercier de ses efforts inlassables.

#### **Conclusion**

Pascal Salamin conclut en mentionnant la date de la prochaine assemblée ordinaire des délégués le **vendredi 13 mars 2020** et remercie toutes les personnes présentes. Il mentionne en particulier tous les partenaires de Swiss Triathlon, puis il passe à l'atelier et au concours, qui se dérouleront en deux groupes (D et F).

**20h06 Fin de l'AD**

Ittigen, le 8 novembre 2019



Pascal Salamin  
Président



Reinhard Standke  
Secrétaire